

Ministère
du Commerce
et des
Travaux publics.

Paris, le 1. Juin - 1834

B^{re} Division

5

1^{er} Bureau
Beaux-Arts
et Sciences

Académie de France
à Rome
Secours
à M^{rs} Solelli

5

Monsieur le Directeur j'ai
l'honneur de vous annoncer que j'ai décidé
le 28 Mai dernier qu'un secours de
200 fr^{cs} imputable sur le Credit alloué
pour l'entretien de l'Académie de France
à Rome, sera payé à Madame -
Solelli, Veuve du Médecin de l'établissement

Je vous prie de vouloir bien informer cette
Dame de ma décision et de lui exprimer
le regret que j'éprouve de ne pouvoir faire
de fonds applicables à une pension accordée
celle qu'elle sollicitait.

Agreez, Monsieur le Directeur
l'assurance de ma haute et distinguée

Le Secrétaire d'Etat du Commerce
et des Travaux publics
V. Vignon

A. M. P. Serret, Directeur de l'Académie
de France à Rome. 1.